



Si votre enfant bénéficie de l'AAEH

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans notre accueil, et nous mettons tout en œuvre pour l'accueillir de la meilleure manière au sein de notre structure afin qu'il puisse bénéficier d'un encadrement de qualité et d'espaces privilégiés favorisant les rencontres, les découvertes, la prise d'autonomie et la créativité.

Nous accueillons de manière inconditionnelle et dans les meilleures conditions l'ensemble des enfants, notamment ceux en situation de handicap.

Pour y parvenir, la CAF du Rhône co-finance notre fonctionnement et peut apporter une aide spécifique supplémentaire pour l'accueil des enfants en situation de handicap **bénéficiaires d'une Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh)**.

Cette aide nous permet de mobiliser des moyens qui contribuent à proposer des loisirs de qualité, tels que la possibilité de former nos équipes d'animation, d'investir dans du matériel adapté, etc.

Pour que nous puissions bénéficier de ces aides, nous devons pouvoir justifier de l'accueil d'enfants en situation de handicap dans notre structure.

Aussi, **si votre enfant bénéficie de l'Aeéh**, merci de bien vouloir **nous fournir un justificatif indiquant le bénéfice de cette prestation** pour que nous puissions obtenir ces moyens supplémentaires pour lui offrir les meilleures conditions d'accueil possibles.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre coopération, nous vous invitons dès lors à nous transmettre le justificatif. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions complémentaires ou si vous souhaitez en échanger avec l'équipe d'animation.

Bien cordialement.

Les Belins Belines